



VITALITÉ

DIGNITÉ

RESPECT

SOLIDARITÉ

Du *Rêve* à la
Réalité
pour nos AÎNÉS

Politique des aînés
Municipalité de
Sainte-Monique-de-Honfleur

Une réalisation du
comité Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Table des matières

Remerciements	2
Mot de la conseillère responsable	3
Définition d'une personne aînée	4
Mission	4
Valeurs	5
Principes directeurs	6
Origine	7
Comité de pilotage	7
Mandat	7
Membres du comité	7
La population des 50 ans et plus en chiffres	8
Variation de la population	9
Caractéristiques des ménages	9
Marché du travail	10
Revenu	10
Scolarité	11
Axes d'interventions	12



Remerciements

Cette Politique n'aurait pu voir le jour sans la participation bénévole des membres du comité. Vous êtes des personnes formidables : généreuses, compétentes et engagées. Merci d'avoir été là tout au long de cette démarche!

Le plan d'action est le résultat d'une consultation sur les besoins des personnes de 50 ans et plus. Merci aux participants de s'être déplacés et d'avoir ouvertement partagé leurs préoccupations. Un merci particulier aux gens du Club de l'Âge d'Or pour leur accueil et leur excellent repas!

Finalement, le comité MADA a reçu l'appui des organismes du milieu. Merci à Mathieu Lapointe du CLD Lac-Saint-Jean-Est, Stéphanie Larouche du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean et Alain Privé du Carrefour action municipale.

Réalisation

Suzanne Larouche, conseillère responsable des aînés
Comité Municipalité Amie des Aînés de Sainte-Monique
Municipalité de Sainte-Monique-de-Honfleur

Coordination et rédaction

Véronique Millier, Groupe Consensus

Conception graphique et impression

Ghislain Privé, ImagerieXpert

Crédits photo

Première et quatrième de couverture
Pages 1,3,5,8,9,11
Pages 4,6,7,12

Centre touristique de Sainte-Monique
www.shutterstock.com
Linda Fortin

Mot de la conseillère responsable

Au nom de mes collègues du conseil municipal de Sainte-Monique, c'est avec fierté que je vous présente votre Politique des aînés. Par le fait même, le conseil s'engage à penser et agir dans nos prises de décision en fonction de cette Politique pour une bonne qualité de vie pour nos aînés.

Nous ne pouvons passer sous silence l'excellent travail du comité MADA et la collaboration des citoyens qui se sont joints à la consultation publique. Avec vous, tout a été possible et réalisable. Un gros MERCI!!!

Les résultats nous ont permis de dresser un portrait juste et honnête des besoins de nos citoyens vieillissants. Il nous reste à optimiser les moyens écrits pour une qualité de vie pour notre avenir à tous et à toutes.

La présente brochure de votre Politique renferme des recommandations avec un échéancier triennal en annexe. Nous constatons que l'aide municipale sera toujours nécessaire. Mais le succès repose en grande partie sur la collaboration de nos organismes déjà implantés et aussi, sur la coopération de tous les citoyens et citoyennes de ce village.

Suzanne Larouche

Conseillère municipale, responsable des aînés



« Le succès repose en grande partie sur la collaboration de nos organismes déjà implantés et aussi, sur la coopération de tous les citoyens et citoyennes de ce village. »



Définition d'une personne aînée

À nos yeux, citoyens et citoyennes de Sainte-Monique, une personne aînée est compétente, expérimentée, dynamique et active.

Âgés de 50 ans et plus, les aînés occupent une place importante au cœur de notre population. Forts de leur vécu, ils possèdent un précieux bagage de connaissances. Engagés et dévoués, ils lèguent généreusement leur savoir et leurs valeurs aux générations qui les suivent.

Nous leur souhaitons une vie sociale active et comblée, et ce, le plus longtemps possible.

Mission

La Municipalité, par la voix de son conseil municipal, ses employés municipaux et ses nombreux partenaires, s'engage à favoriser les actions venant en appui au maintien de la qualité de vie de ses aînés.

« Une personne aînée est compétente, expérimentée, dynamique et active. »

Valeurs



DIGNITÉ

La dignité, c'est vivre en toute intégralité, quelles que soient les circonstances. La dignité, c'est de pouvoir compter sur la discrétion de ses pairs. La dignité, c'est de sentir que, peu importe le défi à affronter, il est possible de le faire sans être jugé. L'opportunité de vieillir dans la dignité est une priorité des citoyens de Sainte-Monique. Elle se reflète dans l'étendue des services offerts comme la présence d'une résidence pour aînés ainsi que par le nombre et la qualité des bénévoles. Bref, la dignité est une valeur de cœur pour des gens de cœur!



RESPECT

La vie en collectivité passe d'abord par le respect des individus, des lieux, des ressources disponibles tant humaines que financières. Les citoyens de Sainte-Monique adhèrent au respect avec un R majuscule. Par exemple, ils respectent leur prochain en lui donnant la place dont il a besoin pour s'épanouir; ils respectent leur environnement en encourageant les projets qui dynamisent les milieux de vie collectifs et ils respectent leurs ressources, car ils ont conscience de l'importance de celles-ci.



SOLIDARITÉ

Les citoyens de Sainte-Monique font preuve de solidarité les uns envers les autres en formant une communauté d'entraide qui les distingue. Il est courant de voir une personne apporter réconfort et soutien à son entourage, son voisin, sa famille, sa parenté, ses amis et aux personnes seules. En dignes citoyens d'une petite communauté, les gens de Sainte-Monique répondent présents lorsque vient le temps de se serrer les coudes!



VITALITÉ

La vitalité est une valeur qui prend tout son sens à l'intérieur de cette Politique municipale des aînés. La vitalité, c'est d'abord et avant tout la joie de vivre, le plaisir de partager les petits bonheurs quotidiens, l'adrénaline ressentie lors des compétitions amicales, la ferveur des partisans lors des tournois de cartes, etc. Bref, la vitalité, c'est le plaisir d'être ici et maintenant... ensemble!

Principes directeurs

Les principes directeurs guident la pratique quotidienne des élus municipaux et celle de leurs partenaires.



Encourager le vieillissement actif

Encourager le vieillissement actif, c'est favoriser l'autonomie des citoyens de plus de 50 ans. Autrement dit, par leurs décisions, les élus de la municipalité seront les artisans du bien-être de leurs concitoyens. Pour ce faire, ils favoriseront les projets qui facilitent le maintien à domicile, le transport, les déplacements, les loisirs, les activités sportives et culturelles, les soins de santé, etc.

Contrer l'âgisme sous toutes ses formes

En tant que Municipalité amie des aînés, la Municipalité s'engage à contrer la discrimination basée sur l'âge, et ce, sous toutes ses formes.

Agir de façon globale et intégrée

Agir de façon globale et intégrée, c'est développer la Pensée « Aînée » en tout temps et en toute occasion. C'est également penser aux aînés lorsque vient le moment de rénover les infrastructures, de développer de nouveaux partenariats, de créer de nouvelles activités, d'appuyer des demandes de soutien, etc. Finalement, c'est aussi s'arrêter pour trouver la façon d'intégrer les différentes générations aux activités.

Origine

Depuis 2008, le Secrétariat aux aînés finance les municipalités qui entreprennent une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA). Cette décision découle de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, tenue en 2007.

Pour assurer le succès de la démarche, le Secrétariat aux aînés offre un accompagnement par l'entremise du Carrefour action municipale et famille (CAMF) ainsi qu'un soutien financier.

La Municipalité de Sainte-Monique, par son désir de toujours mieux servir ses citoyens, est fière de faire partie des 860 municipalités qui seront « AMIES des aînés » d'ici 2017.

Comité de pilotage

Mandat

Le rôle du comité de pilotage est de mener à bien la démarche MADA. Pour ce faire, la concertation et la collaboration étaient primordiales entre les membres afin d'arriver à prendre des décisions éclairées et justes.

Pendant douze mois, il aura fallu environ une dizaine de rencontres et une activité de consultation sur les besoins des personnes de 50 ans et plus pour élaborer la Politique des aînés, ainsi que le plan d'action qui en découle. Pour accomplir leur mission, ils ont fait appel à leur réseau de contacts formés d'autres personnes, tout aussi exceptionnelles les unes que les autres par leur capacité à rêver l'avenir.

Membres du comité

- Suzanne Larouche
- Nathalie Vachon
- Cindy Dufour
- Stéphanie Gauthier
- Sonia Brisson
- Jean Lindsay
- Nancy Brisson
- Pierre Bouchard
- Micheline Larouche
- Réjean Gagnon
- Micheline Bouchard
- Alain Privé
- Mathieu Lapointe
- Stéphanie Larouche
- Véronique Millier

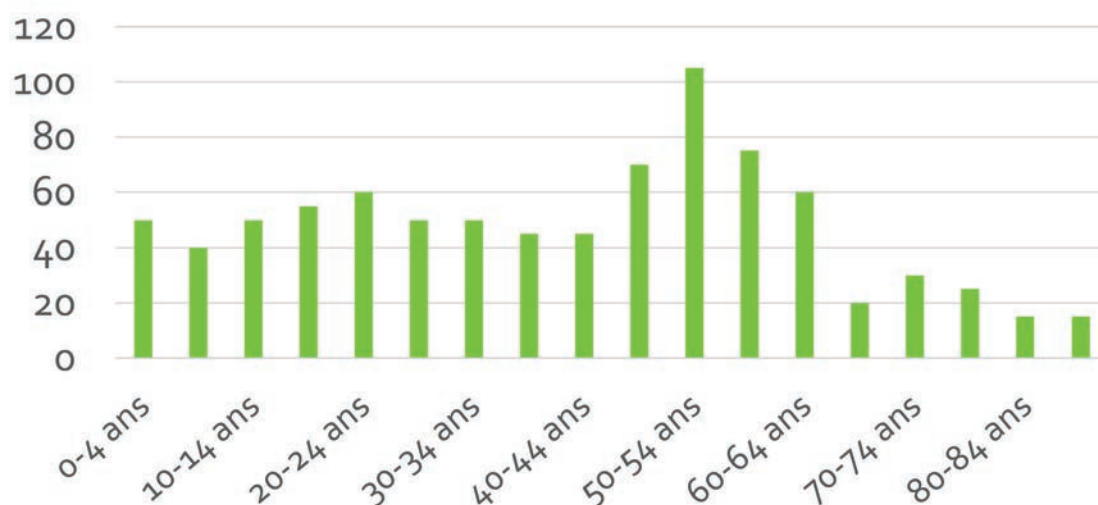


La population des 50 ans et plus en chiffres

La source des données et le calcul des indicateurs proviennent du document intitulé « Coup d'œil sur les communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Définitions et sources des indicateurs présents dans les tableaux de bord des communautés ».

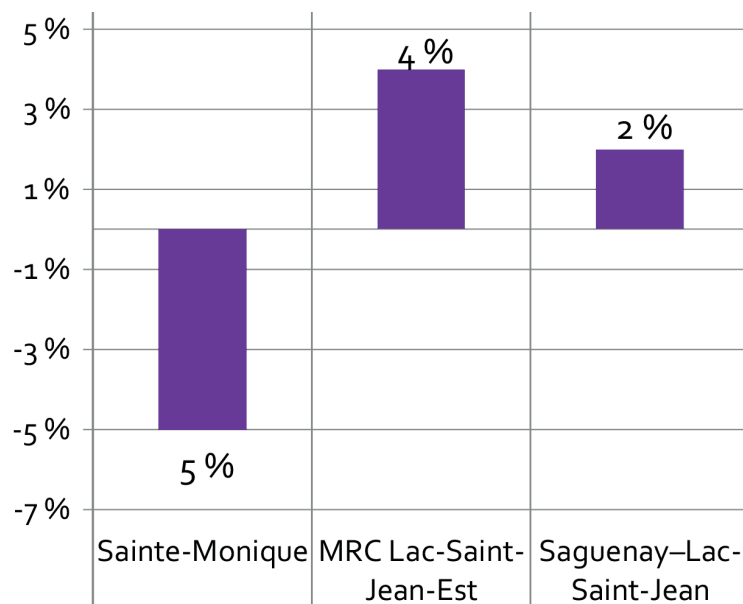
Il est possible de consulter le document complet sur le site Web du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean au <http://santesaglac.com/>

Population en 2011 (Total 860)



En 2011, la catégorie d'âge la plus nombreuse est représentée par les 50 à 54 ans. Si l'on replace ces chiffres aujourd'hui, ces personnes sont âgées de 55 à 60 ans.

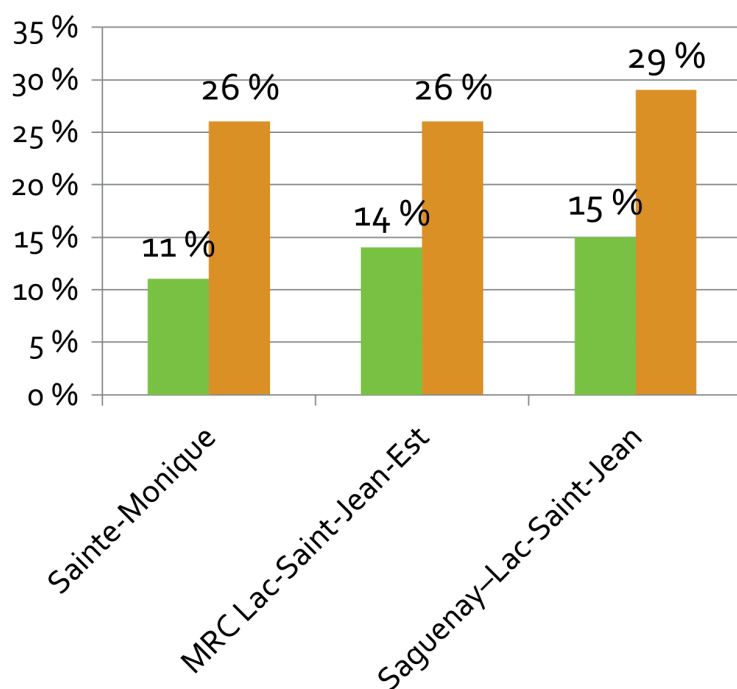
Variation de la population



■ Ensemble de la population, variation entre 2006 et 2011

Ce tableau indique que la population de la municipalité a diminué de 5 % entre 2006 et 2011 contrairement à la MRC Lac-Saint-Jean-Est et au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont enregistré une augmentation de leur population.

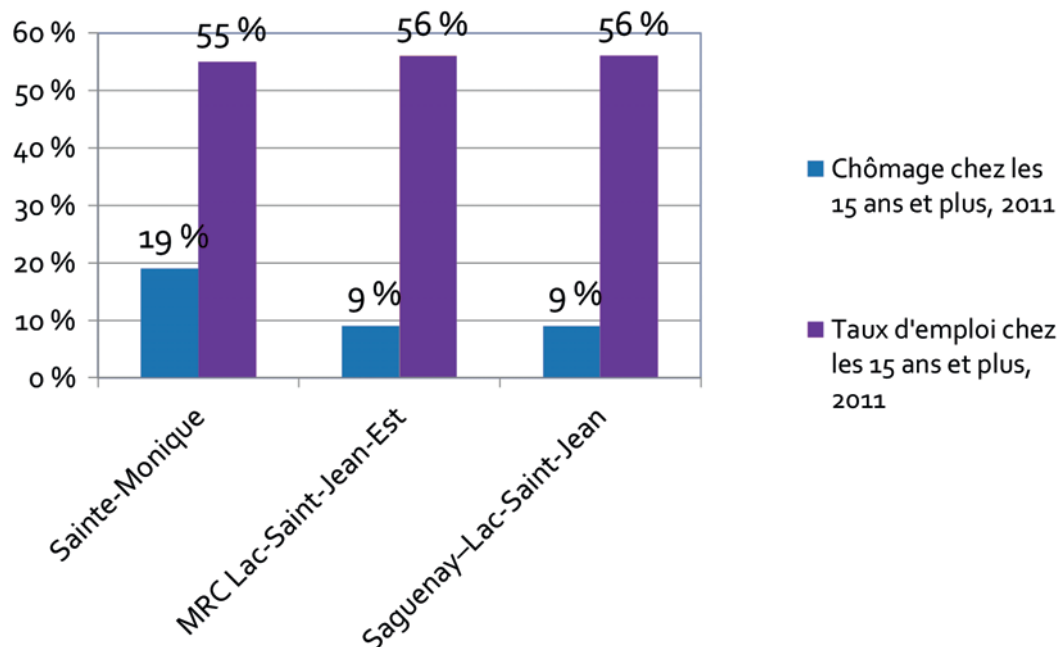
Caractéristiques des ménages



■ Personnes seules de 15 ans et plus dans les ménages privés, 2011
 ■ Personnes seules de 65 ans et plus dans les ménages privés, 2011

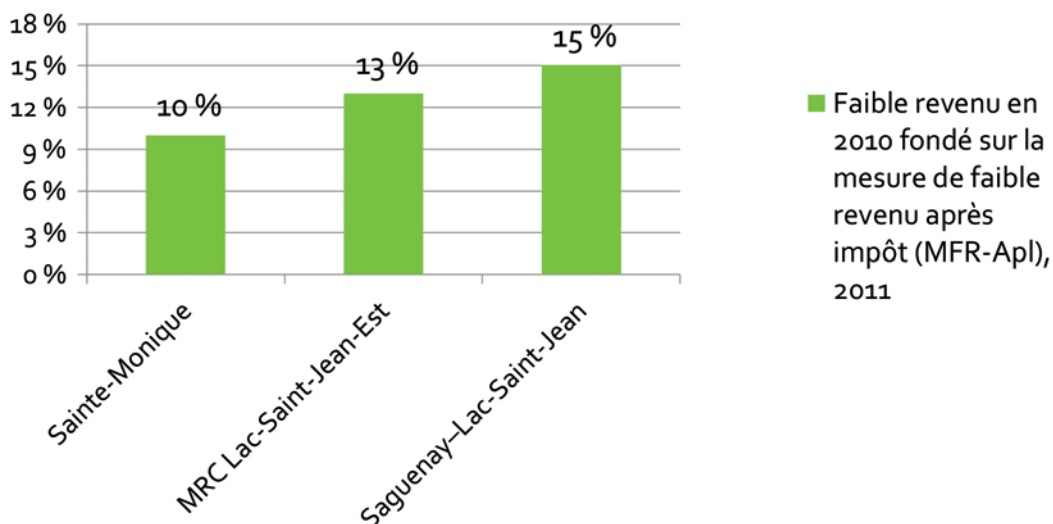


Marché du travail



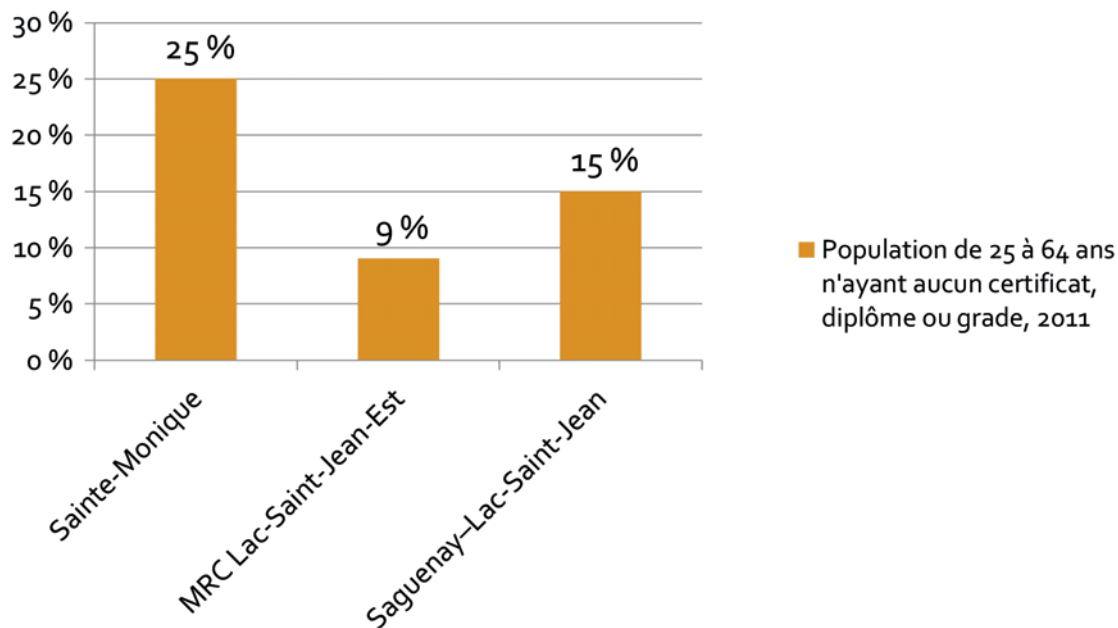
Les données de 2011 sont représentatives de la crise du bois d'œuvre, caractérisée par la perte d'emplois massive au sein de notre population. Ces chiffres touchent la population globale, y compris les travailleurs de 50 ans et plus.

Revenu



Le petit pourcentage de ménages à faible revenu peut s'expliquer par l'éloignement des services de première nécessité qui se trouvent principalement à Alma.

Scolarité



Pour expliquer ces chiffres, il faut reculer de quelques années. Le principal employeur de la municipalité, le secteur forestier, n'exigeait pas l'obtention du diplôme d'études secondaires comme préalable à l'embauche de ses ouvriers. Encore aujourd'hui, cette réalité marque le portrait statistique de la population.

« Le secteur forestier, n'exigeait pas l'obtention du diplôme d'études secondaires. »





Axes d'interventions

Respect et inclusion sociale

- Encourager l'inclusion sociale en tant qu'élément déterminant de la santé et du bien-être des aînés.
- Favoriser les échanges entre les générations afin de renforcer le sentiment d'appartenance des personnes.

Participation sociale

- Bonifier l'offre d'activités sociales, récréatives et sportives pour les aînés, augmentant ainsi l'occasion d'interagir avec les autres et de créer des liens avec la communauté.
- Soutenir les organismes qui offrent des activités et des services répondant aux besoins de diversité culturelle et sportive auprès des aînés.

Engagement social et citoyen

- Encourager le bénévolat et la vie associative afin de contribuer à la création de liens sociaux forts.

Habitat

- Favoriser l'émergence de projets visant l'amélioration de l'habitat et du chez-soi des aînés.

Transport

- Accroître l'accès aux moyens de transport afin que les aînés puissent se mouvoir de façon appropriée et sécuritaire dans leur milieu de vie.

Espaces extérieurs et bâtiments

- Améliorer l'accessibilité physique des bâtisses municipales et des parcs publics afin de répondre aux besoins quotidiens des aînés.
- Améliorer l'aménagement urbain afin de permettre aux citoyens de profiter de leur milieu de vie.

Communication et information

- Faciliter la transmission de l'information entre les différents intervenants et les aînés.

Soutien communautaire et services de santé

- Favoriser le maintien et le développement des services à domicile afin d'aider les aînés à demeurer chez eux le plus longtemps possible.
- Promouvoir les services de santé offerts aux citoyens afin de les rendre accessibles.
- Favoriser le maintien des services à la communauté.



Politique des aînés

Municipalité de

Sainte-Monique-de-Honfleur

Service des loisirs

101, rue Honfleur

Sainte-Monique (Québec) G0W 2T0

418 347-3592

ste.monique@ville.ste-monique.qc.ca



[saintemoniquedehonfleur](https://www.facebook.com/saintemoniquedehonfleur)

Du Rêve
à la
Réalité
pour nos AÎNÉS

VITALITÉ RESPECT
DIGNITÉ SOLIDARITÉ